– XXII –

LES CAHIERS DES MANUSCRITS GRECS*

Dans le passage du volumen au codex, l'apparition du cahier ne se présente pas comme une nécessité. C'est seulement une conséquence secondaire des dimensions de la peau traitée en parchemin : l'emploi de cette matière de grand format pour la confection du livre exige un pliage plusieurs fois répété qui entraîne automatiquement l'équerrage parfait des futurs folios aussi bien que l'identité de couleur de deux pages se faisant face à l'intérieur du livre, le côté chair du parchemin, plus blanc, et le côté poil, plus jaunâtre ou grisâtre (loi de Gregory)[1]. Que le pliage soit fait à partir du plus grand rectangle inscriptible dans la peau ou à partir de rectangles plus petits déjà découpés dans cette peau, il aboutit nécessairement à un cahier, et c'est de l'assemblage d'une suite de cahiers qu'est fait le codex. Rien ne montre mieux le lien entre le parchemin et le cahier que l'examen des plus anciens livres de papyrus en forme de codex : les feuillets[2] découpés dans le rouleau de papyrus vierge, superposés, puis pliés en deux, aboutissent à un cahier unique qui se confond avec le codex lui-même ; il n'y a plus de subdivision du livre qui facilite l'assemblage des folios, permet de les feuilleter aisément et garantit une reliure solide. Une telle observation est confirmée par les conditions d'apparition du livre à pages dans des civilisations lointaines où le rouleau écrit sur une face était, comme dans l'Antiquité gréco-romaine, la forme traditionnelle du livre. En Chine, vers le VIII^e^ siècle, le pliage en accordéon du rouleau – obtenu par le collage de feuilles de papier – crée un type de pagination original, dans lequel seule une face est utilisée comme support du texte. Quand, avec les débuts de la technique de l'impression (XI^e^ siècle), on a utilisé directement des feuilles de papier indépendantes, le pliage en deux s'est fait assez tôt avec la face inscrite à l'extérieur pour éviter l'alternance régulière de deux pages inscrites puis de deux pages vierges dans l'espèce de liasse ainsi obtenue ; le fil de couture d'assemblage passe non pas à l'intérieur du pli, mais à l'opposé, à travers la marge située aux deux extrémités de la feuille. La constitution du livre chinois, fait d'un empilage de feuilles pliées en deux, ignorait le cahier et excluait donc la possibilité d'une reliure fixée au corps du volume ; ce livre en est resté au stade du brochage et de l'étui groupant et protégeant plusieurs livres brochés.

* *Recherches de codicologie comparée : la composition du codex au Moyen Âge, en Orient et en Occident*, textes éd. par Ph. Hoffmann, Paris 1998, p. 1-19.

1. Voir *infra*, p. 4-5.

2. La terminologie utilisée dans cet exposé est la suivante : *feuille* (de papyrus, de parchemin ou de papier) pour le produit tel qu'il sort de la fabrication ; *feuillet* pour la feuille, entière ou déjà découpée, pliée en deux ; *folio* pour chacun des deux volets du feuillet.

Ces remarques préliminaires visaient à montrer l'importance du rôle joué par la matière à écrire dans la constitution du livre et dans l'évolution de sa forme. L'existence du cahier, qui paraît aller de soi en Occident, est liée fondamentalement à l'emploi du parchemin. Décrire les cahiers des manuscrits grecs[3] exige qu'on prenne en compte, du début de notre ère jusqu'à la Renaissance, la variété des supports de l'écriture. En dépit de la chronologie, la confection des cahiers dans le codex de papyrus sera examinée en premier lieu, car elle manifeste de la manière la plus nette les conséquences techniques du passage du rouleau au livre à pages, et en montre bien les effets secondaires.

Les cahiers de papyrus

Les plus anciens manuscrits grecs en forme de codex qui nous sont parvenus en assez bon état pour révéler leur composition sont tous faits de papyrus, mais il serait erroné, comme on vient de le voir, d'en tirer des conclusions sur l'origine du codex. Comme le papyrus était mis dans le commerce sous la forme de rouleaux, et non pas en feuilles indépendantes, les feuillets de papyrus destinés à la confection d'un codex devaient être découpés dans un rouleau : la hauteur du folio, c'est-à-dire la largeur du feuillet à plier en deux, était donc égale à celle du rouleau.

Le cahier unique

L'assemblage des feuillets, dans le type qui paraît primitif, se faisait de la manière suivante. Le scribe ou un aide découpe en feuillets de la longueur désirée[4] le rouleau de papyrus déroulé devant lui comme pour la copie, c'est-à-dire le recto – face où les fibres sont parallèles à la longueur du rouleau – par-dessus. Il entasse les feuillets ainsi obtenus sans les retourner, puis, quand il a obtenu une liasse jugée suffisante pour son travail, il la prend et la plie en deux, le feuillet supérieur (le dernier découpé) devenant ainsi le
3 feuillet intérieur de ce qu'on pourrait appeler un cahier unique. Lorsque la liasse était épaisse, le pliage entraînait un décalage des feuillets intérieurs par rapport aux feuillets extérieurs ; pour éviter une perte de matière au moment du rognage – qui égalise tous les folios aux dimensions du plus petit –, le scribe avait soin de découper des feuillets de longueur décroissante, comme Ibscher l'a observé dans le *P. Chester Beatty* II [497 van Haelst][5] (Épîtres

3. Les descriptions données dans ce rapport sont en général le produit d'un examen direct des manuscrits, mais on a aussi fait appel aux catalogues récents.

4. Et donc sans tenir compte des feuilles de papyrus rectangulaires collées les unes aux autres pour constituer le rouleau ; un bon exemple de découpage est donné par J. Scherer, *Extraits des livres I et II du* Contre Celse *d'Origène*, Le Caire 1956, p. 2-3 et figure.

5. Il est ainsi renvoyé aux numéros du répertoire de J. van Haelst, *Catalogue des papyrus littéraires juifs et chrétiens*, Paris 1976.